



Licence Études audiovisuelles

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Études audiovisuelles. 2010, Université Toulouse 2 - Jean Jaurès - UT2J. hceres-02035904

HAL Id: hceres-02035904

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035904>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences– Vague A

ACADÉMIE : TOULOUSE

Établissement : Université Toulouse 2 - Le Mirail

Demande n° S3110056871

Domaine : Arts, lettres et langues

Mention : Etudes audiovisuelles

Présentation de la mention

L'École Supérieure d'Audiovisuel de l'Université Toulouse 2 est l'une des trois grandes écoles françaises publiques spécialisées dans l'enseignement du cinéma et de la télévision. Née au croisement de plusieurs disciplines, cette mention a pour ambition de former des généralistes de l'audiovisuel en situant les enseignements au croisement des pratiques techniques, scientifiques et artistiques. Recrutés sur concours, les étudiants reçoivent une formation les préparant à la « fabrication d'exercices audiovisuels » fondés principalement sur la fabrication de films de commande. Collaborant avec de nombreux professionnels, cette école dispense un enseignement en alternance. De par son intégration dans une école, elle présente nécessairement des aspects qui peuvent différer des mentions généralistes proposées par l'UTM.

Avis condensé

● Avis global :

Pôle d'excellence de l'Université, l'École supérieure d'Audiovisuel de l'Université de Toulouse (installée par décret du 23 janvier 1998) dispense des enseignements d'une grande qualité. Les connaissances théoriques comme les réalisations pratiques tiennent compte des impératifs de l'alternance. Sans oublier les missions premières de l'Université, l'appropriation des savoirs et savoir-faire professionnels n'exclut pas l'ouverture sur l'innovation et la recherche. Le recrutement sur concours permet à l'équipe pédagogique de mettre en place un tutorat individualisé.

Regrettons, cependant, que pour la composition de l'équipe de formation, les quatre sections d'appartenance mentionnées dans la fiche d'autoévaluation (11, 18, 60 et 71) n'apparaissent pas dans les annexes où ne figurent seulement que des formateurs appartenant à la 18^{ème} et la 71^{ème}. L'organisation du dispositif de « l'alternance » pourrait être précisée.

● Points forts :

- Une formation attractive car reconnue.
- Un tutorat et des modes d'évaluation performants (dans un univers où la capacité d'accueil est limitée).
- Taux de réussite élevé.

● Points faibles :

- Une évaluation UE par UE à consolider.
- L'enquête sur le devenir des étudiants quittant la licence présente des faiblesses.



- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A+

- Recommandations pour l'établissement :

Les services centraux de l'Université devraient mettre en place un suivi plus précis des étudiants quittant les études après la L3.

Avis détaillé

- 1 ● Pilotage de la licence :

Le pilotage de la licence assure une très bonne adaptation du cursus aux besoins des étudiants, les partenariats sont variés, les systèmes d'information et de suivi des étudiants sont essentiellement assurés par les services centraux. L'image de la mention est très bien valorisée.

- 2 ● Projet pédagogique :

Le projet pédagogique est clairement établi. Son organisation en alternance, originale, s'adapte bien aux réalités du monde professionnel. Les compétences à acquérir sont bien décrites. Compte tenu de l'aspect évolutif et émergent des métiers de la culture, les fiches RNCP proposées, même lacunaires, témoignent bien de la réalité du marché.

- 3 ● Dispositifs d'aide à la réussite :

Les dispositifs d'évaluation et de tutorat assurent un fort taux de réussite.

- 4 ● Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

La poursuite d'étude en master au sein de l'Université est en cohérence avec la formation proposée en licence.